



Grippe a et refus de teletravail

Par **catcc**, le **14/09/2009** à **13:00**

Bonjour,

le fils de mon collègue a la grippe A, je suis parent de 3 petits dont un nourrisson puis-je demander à mon patron de travailler de mon domicile (je suis dans l'informatique) cela est tout à fait possible mais celui-ci peut-il refuser? Puis-je dans ce cas l'attaquer en justice? (en effet je suis très inquiet pour mes enfants et préfère limiter les risques de contamination)

Merci